



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Cours de français à Cossonay pour l'intégration et la naturalisation

COSSONAY La nouvelle procédure de naturalisation qui entrera en vigueur le 1er janvier 2018 modifie et durcit les conditions d'acquisition de la nationalité suisse. Cependant, la politique des autorités vise à encourager l'intégration complète des étrangers par la mise sur pied de cours de français adaptés.

Pour l'obtention de la naturalisation, des niveaux minimaux sont exigés: B1 pour l'oral et A2 pour l'écrit. Le diplôme de niveau B1 certifie une compétence à communiquer et à s'exprimer en français dans les situations les plus courantes et les plus habituelles de la vie sociale et professionnelle. Au niveau du diplôme A2, la personne dispose de compétences langagières suffisantes pour réaliser des actes de communication simples et limités dans un contexte connu et prévisible.

Au terme des cours, le/la future/e naturalisé/e devra présenter une attestation par l'obtention d'un passeport «Fide» de langues («Fide» signifie: Français en Suisse – apprendre, enseigner, évaluer). Ce document démontre les compétences orales et écrites dans les langues nationales. Il est établi par le Secrétariat «Fide» sur mandat du SEM (Secrétariat d'Etat aux migrations).

À Cossonay

Suite à la demande du BCI (Bureau Cantonal de l'Intégration), Valérie Induni, Municipale, est la personne déléguée de l'Exécutif communal chargée de l'intégration depuis 2016. Dans ce cadre, elle s'est rapidement intéressée à trouver des moyens d'intégration de la population immigrée et elle a, en particulier, déposé un projet auprès du BCI afin de mettre en place une offre de cours de français dans notre bourg. «En parallèle, j'ai été contactée par Vivien Johnston, de Cossonay, qui souhaitait, à titre privé, enseigner le français pour des migrants et immigrés. Cette proposition tombait bien, car ne cibler que la naturalisation



Valérie Induni et Vivien Johnston et le passeport de langues.

aurait été trop restrictif. Il était important d'élargir cette offre», déclare-t-elle. La formation que la Municipalité met sur pied, avec l'aide de la commune de La Sarraz, est ouverte à l'ensemble de la population de la région intéressée par cette démarche, excepté les personnes disposant d'un statut de demandeur d'asile pour qui d'autres formes de cours adaptés sont possibles.

Parcours de l'enseignante

Vivien Johnston réside en Suisse depuis 19 ans. D'origine hongroise, elle a quitté son pays en tant qu'étudiante afin d'améliorer ses connaissances de français. Au début, elle a suivi des cours dans une association. Les progrès ont été spectaculaires et elle a pu poursuivre ses études universitaires à Lausanne, puis à Neuchâtel. Au bénéfice d'un Diplôme

universitaire en français langue étrangère et en espagnol, elle est devenue ensuite enseignante. En tant que jeune femme, elle aspirait aussi à fonder une famille. Quand ses enfants sont nés, elle a pris la décision de rester au foyer pour s'occuper d'eux, puis progressivement, de suivre des formations continues comme le Brevet fédéral de formateur d'adultes qui est en cours. Il y a deux ans, elle s'est engagée comme enseignante bénévole auprès de l'association «Français en Jeu». Elle a découvert avec enthousiasme la méthode «Fide», et elle s'est dit qu'il fallait la mettre en pratique dans la région de Cossonay. «J'enseigne le français à travers les thématiques d'intégration et dans des situations concrètes telles que: Comment trouver un logement? Quelles sont les démarches pour changer d'assurance maladie? Comment remplir un formulaire officiel ou rédiger un CV? Ces thématiques constituent une réalité pour les apprenant(e)s», précise-t-elle.

Pour Valérie Induni, le vécu de Vivien Johnston s'avère fort intéressant et symbolise un double aspect: «Tout d'abord celui de la migration et de l'intégration ressenti de l'intérieur, puis celui du français, langue étrangère maîtrisée, et ensuite enseignée. Soit un riche parcours de vie!»

Renseignements pratiques

La Municipalité de Cossonay est porteuse du projet et de son organisation. Elle précise les points suivants:

- **Lieu du cours:** Salle du Conseil communal, Place du Temple 9, 1304 Cossonay.
- Une **attestation** de fin de cours est délivrée.
- **Méthode d'enseignement:** «Fide».
- **Trois classes** de 4 à 12 participants. Ces groupes sont déterminés par le niveau des apprenant(e)s, soit A1, A2 et B1.
- **Horaires:** mardi, mercredi et jeudi de 18h30 à 20h30, selon les classes.
- **Durée:** de janvier à décembre 2018, hors des vacances scolaires.
- **Début des cours:** mardi 9 janvier 2018, 18h30.
- **Fréquence:** Un jour par semaine de deux périodes de 60 minutes, soit 38 semaines pour un total de 76 heures de cours.
- **Coût à charge de chaque participant/e:** 380.- pour l'année, ce qui revient à 5.- pour une heure de cours.
- **Inscription et renseignements:** Greffe municipale, Rue Neuve 1304 Cossonay; 021 863 27 courriel: secretariat@cossoy



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

**Administration communale
Sortie du personnel**

La Municipalité offre comme chaque année à son personnel une sortie récréative, suivie d'un repas. Cette année, cette sortie aura lieu le vendredi 17 novembre. De ce fait, tous les services communaux seront fermés dès 14h00.

**Administration communale et
Centre de tri des déchets
Horaires des fêtes de fin d'année**

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés pendant les fêtes de fin d'année, soit dès le vendredi 22 décembre 2017, à 11h30. Les collaborateurs de l'Administration se réjouissent de vous retrouver à partir du lundi 8 janvier 2018, selon les horaires habituels.

Pendant les fêtes de fin d'année, le Centre de tri des déchets sera fermé les lundis et mardis 25 et 26 décembre 2017, 1er et 2 janvier 2018 et ouvert les autres jours, selon l'horaire habituel.

Demandes de naturalisations ordinaires - mesures exceptionnelles

Plusieurs informations ont été communiquées dans nos précédentes éditions du Coss'Info pour expliquer à la population de nationalité étrangère les changements relatifs à la législation en matière de naturalisation ordinaire qui prendront effet au 1er janvier 2018. Les bureaux de l'Administration communale étant fermés du 23 décembre 2017 au 7 janvier 2018, un service exceptionnel sera mis sur pied afin que les candidats à la naturalisation qui souhaiteraient déposer un dossier complet (formulaire de demande dûment rempli et signé, accompagné de tous les documents annexes nécessaires et remis par les candidats en personne) puissent le faire entre le 27 et le 29 décembre 2017.

Pourquoi un dépôt entre le 27 et le 29 décembre 2017? Les dossiers déposés AVANT le 29 décembre 2017 à 11h30 seront traités selon les règles du droit en vigueur en 2017. Les dossiers déposés APRÈS cette date seront traités sur la base des règles du droit en vigueur en 2018.

Comment faire? Le candidat à la naturalisation qui dispose d'un dossier complet et qui souhaite le dé-

poser contacte l'Administration communale par téléphone au n° 021 863 22 14, du mercredi 27 au vendredi 29 décembre 2017, entre 8h00 et 11h30. Une collaboratrice réceptionnera votre appel et organisera un rendez-vous pour le dépôt du dossier. Important: aucune suite ne sera apportée si ce numéro d'appel est utilisé à d'autres fins que le dépôt d'une demande de naturalisation ordinaire. Tout dossier peut être déposé auprès de l'Office de la population également d'ici au 22 décembre 2017 à 11h30.

**Abonnements Ciné-Seniors
« Regards 9 »**

La Commune de Cossonay a acquis, pour la saison 2017-2018, deux abonnements Ciné-Seniors, au Cinéma de Cossonay. Ces abonnements, gratuits, sont destinés aux personnes domiciliées à Cossonay et Allens et qui ont atteint l'âge officiel de la retraite. Plus de renseignements auprès du Greffe municipal au 021 863 22 00 ou par courriel à secretariat@cossonay.ch.

LA MUNICIPALITÉ DE COSSONAY

CLAC INFO

CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE COSSONAY

Soirée Halloween

Notre soirée Halloween du 3 novembre a été un succès! Le CLAC s'est transformé pour l'occasion en disco hantée. Les jeunes se sont lâchés sur la piste de danse, emballés par des mix enflammés de nos DJ résidents: Leandro, Victor, Nong-Tong, Tamara et Chiara.

**Alerte nouveauté!**

Avec l'équipe d'animation, nous vous invitons à venir nous montrer et partager votre univers musical grâce à notre nouveau matériel DJ qui est mis à votre disposition. Ceux qui l'ont déjà essayé, sont devenus fans! Les jeunes passent des heures à télécharger des morceaux, à créer des playlists pour finalement enflammer le dancefloor du CLAC.



Nous élaborons actuellement un document réseau avec les jeunes et nous invitons les parents à envoyer leur adresse e-mail afin de participer à la future newsletter du CLAC. Vous pourrez ainsi être au courant de toutes les activités et sorties que nous mettons en place. (laclac1304@gmail.com). ■

PUB



COSS-AÎNÉS INFO

DÉCEMBRE, JANVIER 2017-2018



COURS D'INFORMATIQUE à Cossonay. Mardi de 8h30 à 11h30. 12 décembre, atelier «Astuces et questions». 5 décembre «Tablettes» Renseignements et inscriptions obligatoires au 024 425 78 36 ou christine.logoz@vd.prosenectute.ch

Rendez-vous jeux: 20 décembre de 14h à 17h. Paroisse catholique de Cossonay, ch. du Passoir 5. Participation 5 frs, collation comprise. Renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64.

Tables d'hôtes

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition. Participation 15 frs. Table au bistrot 16 frs.

Table Surprise	mercredis 20 décembre et 17 janvier	
	dimanches 10 décembre et 28 janvier	
Petite Rue 13	021 861 42 35	Ariane Chevrain
Table au bistrot	mardis 5 décembre et 9 janvier	
Restaurant PAM	021 861 18 32	Lucia Keller

5 décembre: 14h30 Ciné-Seniors, «L'ORDRE DIVIN».
9 janvier: 14h30 «KNOCK».

Groupe de marche: renseignements chez Marlyse Landry 079 562 87 64
14 décembre: Randonnée d'hiver et repas convivial à la Buvette du Mollendruz (sur inscription).

Groupe de balade (1 heure): les lundis 4 et 18 décembre, 8 et 22 janvier Rdv Espace Landry, 9h00. Renseignements auprès de Françoise Martelli, 021 861 22 23.

Gym des aînés: tous les vendredis de 16h30 à 17h30 sauf 29 décembre et 5 janvier. Renseignements auprès de Jacqueline Guggisberg 021 862 21 51.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale. Christine Logoz: 024 425 78 36 ou 079 501 46 25.